



**Union Régionale
FORCE OUVRIERE DEFENSE
ANGERS LE MANS SAUMUR**



Angers, le lundi 21 novembre 2022

COMMUNIQUE

Les conducteurs de la Base de Défense d'Angers-Le Mans-Saumur étaient en grève le 10 novembre dernier. Ils manifestaient ainsi leur colère sur l'absence depuis plus d'une année d'un règlement intérieur les concernant et rappelaient ainsi leurs revendications pour :

- Obtenir un « qui fait quoi » explicite sur l'organisation de leur travail,
- La problématique des doubles équipages,
- La problématique de la mixité Ouvriers/Fonctionnaires,
- Le rôle et la latitude des régulateurs dans l'aménagement des missions et des horaires,
- Un établissement simple des états d'heures supplémentaires, au bon taux, permettant de garantir un paiement dans les deux mois...

Aujourd'hui, un projet de note d'organisation spécifique pour les conducteurs a été remis aux organisations syndicales dans l'urgence le 04 novembre, pour relecture avant validation. Force est de constater que les premiers éléments d'analyse sont loin d'être satisfaisants, puisqu'aucun des points bloquants n'a été levé :

- Horaires « glissants » toujours inacceptables,
- Taux de nuit à 0,97 euro toujours inique et inadapté,
- Attentes passives diminuée de moitié pour les ouvriers, en totale opposition avec les pratiques du secteur privé
- Délais et traitement des EVR toujours en « mille-feuilles » sujet aux retards, erreurs...

Les conducteurs ont le sentiment qu'on les promène !

Aujourd'hui, les conducteurs constatent une application de la réglementation plus qu'hétérogène d'un GSBDD à l'autre, feuilles de paie à l'appui au besoin. En particulier sur les régimes de paiement, ce que reconnaît le CMG de Rennes lui-même !

Les conducteurs ont l'impression qu'il n'y a pas de pilote au volant de la DCSCA, du ministère !

Aujourd'hui, les conducteurs de la Base de Défense d'Angers-Le Mans-Saumur appellent l'ensemble des conducteurs des autres Bases de Défense à les rejoindre dans l'action, pour revendiquer que le GT Conducteurs réponde sur :

- L'harmonisation par le haut des conditions horaires,
- Le recrutement conséquent de nouveaux conducteurs, dans le statut d'Ouvrier de l'Etat, statut le plus favorable et qui présente l'avantage de régler les problèmes de mixité d'équipage.

Les conducteurs sont convaincus que seule une pression forte peut accélérer la négociation.

Aujourd'hui, les conducteurs d'Angers-Le Mans-Saumur annoncent le dépôt d'un nouveau préavis de grève, avant fin novembre, dont la date et le lieu seront communiqués tout prochainement.

Les conducteurs ont besoin des conducteurs !